



Face à ces constats, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la préfecture de Mayotte s'engagent pour améliorer la sécurisation d'exercice des professionnels de santé hospitaliers et libéraux sur le territoire.



Sensibiliser

les professionnels de santé aux situations violentes en exercice



Unir

les forces de l'ordre et les nouveaux professionnels de santé afin qu'ils échangent durant les réunions d'accueil



Remonter

systématiquement les faits de violence à l'encontre des professionnels de santé afin de renforcer nos capacités de réponse



Etablir

des tournées avec les forces de l'ordre à proximité des structures sanitaires les plus exposées aux faits de violence



Tester

le déploiement d'un dispositif d'alerte privé en cas d'agression de professionnels de santé libéraux permettant si besoin l'intervention des forces de l'ordre



Équiper

de films de protection les véhicules des professionnels de santé libéraux